



Signalisation Permanente

Options PPRF BTR et optiques



Le Monde change, TTS innove

Radars de détection de mouvement portée 40 mètres 12 Volts

(Réf. : 29395)

Le principe de ce radar est de détecter l'arrivée d'un véhicule, qui dépasse la vitesse de consigne fixée par la commande, dans le faisceau du radar.

Exemple : en paramétrant une vitesse de 5 Km (minimum de vitesse pour que la mesure de vitesse soit fiable), cela signifie que tout les véhicules en approches seront détectés. Donc le fonctionnement de l'élément lumineux est garanti dès qu'il y aura un véhicule.

Sa portée est 40 mètres maximum.

Détection par effet Doppler.

Le radar se présente sous la forme d'un boîtier en polycarbonate gris, de faible encombrement, alliant discrétion et facilité d'intégration dans un milieu routier.

La sortie du câble d'alimentation et de transmission se fait au moyen d'un presse étoupe IP 67.

Il est relié à l'élément lumineux (optique, panneau renforcé BTR à leds...).

Le paramétrage des données (temporisation et vitesse) s'effectue par des roues codeuses.

La temporisation, du fonctionnement de l'élément lumineux, est réglable de 1 à 60 secondes (9 paliers : 1- 2 - 5-10 -15 - 20 - 25 - 30 - 60).

Le seuil de vitesse à partir duquel les véhicules sont signalés est de 3 à 150 Km/h (9 paliers : 3 - 20 - 30 - 40 - 50 - 70 - 80 - 90 - 110).

Fixation par rail arrière pour mât jusqu'à 140 mm (collier non compris).



Fabrication Française



Photo non contractuelle

GÉNÉRALITÉS

Fonctionnement	Détection de vitesse d'un véhicule > détection de mouvement.
Alimentation	5 à 30 V. Protection contre les inversions de polarité.
Consommation	25 mA sous 12 Volts.
Indice de protection	IP 67.
Encombrement (L x l x h)	120 x 120 x 90 mm.
Poids	0.500 Kg.
Options	

PRODUITS ASSOCIÉS



Panneaux renforcés BTR

Optiques

Kits solaires

Boîtiers alimentations SEP